Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 12 (1966)

Heft: 7-8

Artikel: A Jouy-en-Josas, commémoration de la fête du 1er août : message du Président de la Confédération aux Suisses de l'étranger à l'occasion de 1er août 1966

Autor: Schaffner, Hans

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-848981

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

S. Exc. l'Ambassadeur de Suisse, après avoir salué l'assistance et remarqué avec joie la présence de nombreux jeunes, fit un discours très remarqué en cette année de la Cinquième Suisse et que nous nous faisons un plaisir de reproduire *in extenso*, pages suivantes.

(Alphoto).

A Jouy-en-Josas, commémoration de la fête du 1er Août

Message du Président de la Confédération aux Suisses de l'étranger à l'occasion du 1er août 1966

CHERS COMPATRIOTES
A L'ÉTRANGER,

En cette journée où nous célébrons notre Fête nationale, le Conseil fédéral se sent très particulièrement en pensée avec vous, et c'est de tout cœur qu'il vous adresse ses vœux les meilleurs, pour votre bonheur personnel et pour l'accomplissement des tâches que vous assumez. Il vous exprime aussi sa profonde reconnaissance pour votre fidélité à votre patrie d'origine ; il vous remercie d'être, dans vos pays d'adoption, des exemples qui font honneur à notre Suisse et qui contribuent si précieusement à son bon renom.

Malgré une croissance économique parfois désordonnée à certains égards, malgré les tâches toujours plus lourdes auxquelles elle doit faire face, notre Confédération helvétique a préservé son équilibre. Malgré les discussions parfois vives qui s'engagent entre Confédérés sur l'urgence des problèmes et sur les grandes lignes des solutions, notre pays conserve une confiance tranquille en son avenir, en sa capacité de sauvegarder les valeurs qui nous tiennent à cœur et cela même dans le cadre d'un monde qui évolue à un rythme sans précédent.

En cette année dédiée à la Cinquième Suisse donc aux Suisses à l'étranger, nous aurons la joie de vous donner la satisfaction que vous attendez depuis si longtemps : l'inscription dans la Constitution fédérale de l'article qui vous est consacré. C'est le signe que vos compatriotes, demeurés au pays, ne vous oublient pas et ne négligent pas votre apport à notre communauté ; vous avez bien mérité ce témoignage.

Puisse-t-il vous apporter réconfort et satisfaction ; qu'une bonne étoile veille sur vos destinées et sur vos travaux.

Hans SCHAFFNER,
Président de la Confédération.

M. Robert Vaucher, après lecture du Pacte de 1291 et message du président de la Confédération, reproduit ci-contre, fit pour la première fois, en qualité de président du Comité central des Sociétés suisses de Paris, le discours traditionnel de cette belle manifestation (voir page 22) où nombreux furent les Suisses à venir faire preuve de civisme et de rattachement à la mère Patrie.

Le culte protestant, la messe, où successivement les pasteurs Strauss et Hausamann et l'abbé Schiliger officièrent, furent une rencontre œcuménique empreinte de sérénité et de profondeur.

C'est dans la joie que se déroulèrent ensuite le pique-nique et les jeux variés.